

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 24-2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 24-2022, concernant les ententes relatives aux travaux municipaux;
- QUE le règlement numéro 24-2022 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 25 janvier 2023;
- QUE le règlement numéro 24-2022 est entré en vigueur le 25 janvier 2023, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Jean Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement à l'hôtel de ville, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à La Pocatière ce 1^{er} février 2023.

Bastien Gaudet, greffier